



**Déclaration des élus SNES-SNEP-  
5 avril 2018**

**SNESUP à la CAPA des agrégés du jeudi**

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Permettez-nous, tout d'abord, Monsieur le Recteur, de vous souhaiter la bienvenue dans notre académie. Les élus SNES-SNEP-SNESUP qui siègent dans cette instance, vous le verrez, sont attachés au dialogue social, attachés à garantir et défendre les droits des personnels, attachés aux valeurs du paritarisme.

C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons supporter l'idée que soit remis en question ce paritarisme et les instances qui le fondent dans leurs attributions actuelles, comme l'envisage le gouvernement. A titre d'exemple, cette capa qui nous réunit aujourd'hui, et dans l'intérêt des personnels que nous représentons, n'existerait plus. De manière plus générale, l'attachement qui est le nôtre à l'éducation, la fonction publique et à la justice sociale nous conduit à dénoncer sévèrement les mesures prises par le gouvernement. Sur la forme déjà, cette avalanche de mesures orchestrée sans réel dialogue social ne peut que soulever notre réprobation. On nous accuse parfois de frilosité, de passéisme, quand c'est le gouvernement qui appelle « changements » les mesures régressives qu'il décrète. L'idéologie n'est pas toujours où on le croit. Sur le fond, l'esprit libéral de ces réformes met à mal les institutions que nous défendons ; c'est pourquoi nous condamnons ces réformes ou projets de réforme et continuerons de le faire dans les prochains mois au travers de journées d'actions et de manifestations.

L'Ecole en particulier aurait besoin d'attentions, d'investissements sincères et durables. Or elle est, le plus souvent, livrée aux ambitions, quand ce n'est pas aux intérêts du marché (contrats avec Microsoft, incitations à enseigner l'usage de Facebook et autres Google..). La réforme Parcoursup, si contestée encore aujourd'hui dans les mobilisations des étudiants et des enseignants, a fait le bonheur de quelques officines privées bien empressées à enseigner l'art de la lettre de motivation et du CV. Nous n'avons cessé de le dire : cette réforme, sous couvert de liberté, est un instrument de sélection et dans ce qu'elle a de pire : la sélection sociale ! La réforme du baccalauréat et du lycée qui s'annonce lui emboîte le pas avec sa logique de mise en concurrence des disciplines, des établissements. Ici encore, sous couvert de liberté du jeune, responsable de sa formation, c'est une logique de renoncement qui se met en place ; l'examen perdra très vite sa valeur de premier grade universitaire pour être livré aux arbitraires locaux. Qui pourrait croire qu'il s'agit de le « remuscler » ? Il y a bien trop longtemps que « l'on est à l'os » en ce qui concerne les moyens consentis au second degré et au Supérieur ! Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer les grilles horaires du prochain lycée, la ligne concernant l'AP par exemple, dont l'horaire n'est pas officiellement fixé. Rappelons simplement que ces horaires avaient été pris sur les horaires disciplinaires qui sont tronqués réforme après réforme, jusqu'à mettre en péril la solidité et la continuité des savoirs enseignés.

Pour en venir aux points qui nous intéressent ici et en particulier l'accès au grade d'agrégé par liste d'aptitude, nous serions assez tentés de dire que les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous sommes une fois de plus frappés par le manque de cohérence, entre disciplines, des propositions qui nous sont faites ici. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le SNES-SNEP-SNESUP continue de réclamer, en même temps que l'augmentation du nombre de promotions, le rétablissement d'un barème national, transparent, clair et objectif qui prenne en compte par exemple le nombre d'admissibilités, de présentations du concours, le niveau des diplômes obtenus... Nous devons remarquer, cette année encore, les retards d'inspections dans les mêmes disciplines: en Lettres, SII, Anglais, SVT. Ces retards seront d'ailleurs préjudiciables à la carrière des collègues classe normale qui ont passé le 9ème échelon. Nous devons encore souligner la disproportion entre disciplines : certaines continuent d'établir des listes pléthoriques sans commune mesure avec les possibilités de promotions en CAPN. Nous sommes enfin obligés de reconnaître et nous déplorons que de plus en plus de propositions soient liées à des services rendus à l'inspection pédagogique, dans une proximité qui pourrait finir par faire perdre de son crédit à cette promotion, en particulier quand des candidats bi-admissibles ou docteurs, investis auprès de leurs élèves, sont laissés sur la touche. Il est à craindre d'ailleurs, à l'heure où l'on reparle de salaire au mérite, d'individualisation accentuée des carrières et des salaires, que des collègues finissent pas se désengager de leurs missions et du métier. La déception est grande de voir que l'investissement que l'on a n'est pas justement rétribué. La promotion au corps des agrégés par liste d'aptitude pourrait participer à cette reconnaissance ; pourtant elle pourrait donner l'impression parfois d'une promotion pour quelques heureux « élus ».

Malgré tout, nous tenons à souligner que le dialogue que nous avons eu au sein de cette CAPA a porté ses fruits

l'an dernier : nos interventions et nos propositions ont été entendues et ont permis un excellent résultat en CAPN avec 13 promus sur 41 propositions, contre 6 ou 7 seulement les années précédentes. De la même manière, nous interviendrons cette année sur plusieurs situations, toujours dans un souci d'efficacité pour la promotion du plus grand nombre.

Nous terminerons en vous remerciant une fois encore d'avoir accepté le report de cette capa, ceci dans l'intérêt des collègues. Nous mesurons la charge de travail des services en cette année de mise en place du PPCR et des diverses capa qu'il suppose. Et même si régulièrement nous regrettons le retard dans l'acheminement des documents, dans l'accès aux outils pour les collègues, nous tenons ici à remercier les services pour la qualité des échanges que nous pouvons avoir.